

Salut les copains,

Alors, prêts pour de nouvelles aventures? 🤖

Si tu es nouveau, cette année, tu vas pouvoir venir une semaine sur deux avec tous tes copains pour vivre plein d'aventures et découvrir les mouvements de jeunesse! Les réunions auront lieu (généralement) le dimanche de 14h à 17h.

Voici le programme :

Date	Type de la réunion	Heures	Info supplémentaires
02/10	Réunion normale	14h – 17h	
7-8-9/10	Fête paroissiale	Dès 14h	Vous êtes tous invités le samedi après-midi sur la plaine pour participer à notre Fancy-Fair. Attention, il est impératif qu'un parent soit présent car les chefs tiennent des stands et ne sont pas responsables de vos enfants. Le samedi après-midi, un jogging et des concerts sont organisés.
16/10	Réunion normale	14h – 17h	
22/10	Balade parrainée		Une grande balade parrainée est organisée pour la XXIème le samedi après-midi suivie d'une guinguette pour qui veut rester. + d'info à suivre 🤖
30/10	Réunion Halloween	14h – 17h	Prevoie ton plus beau déguisement 🤖
12/11	Réunion normale + souper Dia	14h – 17h	+ d'info à suivre 🤖
03/12	Saint Nicolas		+ d'info à suivre 🤖

Absence :

Nous savons qu'il est rare pour un copain d'être présent à 100%. Pour que nous puissions prévoir au mieux nos activités, il est très important que chaque copain absent nous prévienne, le plus tôt possible, au maximum le jeudi avant la réunion.

Soit via l'adresse email : lescopainsdemgbx@gmail.com

Soit par SMS : 0472/67.31.52 (Agouti Peter Pan)

Communication :

Pour savoir tout ce qu'il se passe aux Copains :

- Les convocations transmises par les animateurs
- Site internet : www.mgbx.be
- Page Facebook : Les Copains de MGBX (Groupe privé) pour des communications plus générales
- Adresse email : lescopainsdemgbx@gmail.com

Cotisation :

Nous devons adapter la cotisation cette année car la Fédération demande 2€ de plus et, comme pour tout le monde, les frais liés aux énergies et assurances obligent l'ASBL à augmenter notre quote part participative pour les locaux.

La cotisation est répartie comme suit :

- 49,25 € pour la Fédération et les assurances (dégressifs pour les cotisations familiales)
- 28 € pour la gestion des locaux que nous reversons à l'ASBL Paroissiale
- 2,75 € pour les assurer quelques activités comme la Saint-Nicolas

Nous devons honorer les deux premiers en janvier. Tout cotisation tardive est donc avancée par l'Unité sur des fonds destinés normalement aux animés (matériel, activités, ...).

Pourriez-vous, s'il vous plaît, verser la somme pour le 1er novembre au plus tard?

Pour tout versement après le 31 novembre une indemnité forfaitaire de 5€ par cotisation vous sera réclamée.

Le montant 2022 de la cotisation par enfant est de :

- 80€ si vous avez 1 seul enfant dans les mouvements de jeunesse
- 70€ par enfant si vous avez 2 enfants dans les mouvements de jeunesse (que ce soit aux scouts ou dans une autre unité)
- 65€ par enfant si vous avez plus de 2 enfants dans les mouvements de jeunesse (que ce soit aux scouts ou dans une autre unité)

N° de compte : BE98-0682-4090-6193

Communication : « cotisation 2022-2023, le NOM, le PRENOM de l'enfant et la SECTION »

En cas de difficulté, ou pour un paiement échelonné vous pouvez prendre contact en toute discrétion avec Jonathan Hardy (membre du staff d'Unité). En aucun cas, le montant de cette cotisation ne doit empêcher un enfant de participer aux activités.

Gouter :

Attention, changement cette année, nous demandons aux copains de venir avec leur gouter : ainsi, tout le monde aura une collation adaptée à ses besoins et à ses allergies !

A très vite ! ☺

Pour le staff Copains,
Oicat Radio Contact